

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19113 - 74ÈME ANNÉE

Partenariat entre la commune, la Région et l'Éducation nationale

Grande fête du maloya samedi à Sainte-Suzanne

L'édition 2018 de la Fête du maloya organisée par la Région en partenariat cette année avec la Mairie de Sainte-Suzanne et l'Éducation nationale sera marquée notamment par une grande soirée au Bocage Lucet Langenier le samedi 30 septembre, en présence de nombreux artistes, afin de commémorer l'anniversaire de l'inscription du maloya sur la liste du Patrimoine de l'humanité par l'UNESCO, le 1er octobre 2009.

Le 1er octobre 2009, une action de la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise était couronnée de succès : le maloya était inscrit sur la liste du Patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO. Cet événement marquait la reconnaissance de plusieurs décennies de combat menée par le Parti communiste réunionnais et des acteurs culturels sur plusieurs points. Pour tout d'abord que survive le maloya, victime de la répression des autorités de l'époque et interdit d'antenne. Pour ensuite le faire connaître, ce qui fut notamment marqué par la production par le PCR des premiers disques de maloya, à la suite du 4e Congrès du Parti en 1974 qui avait vu le maloya monter à la tribune par l'intermédiaire de Firmin Viry. Enfin, pour qu'il soit l'égal d'autres pratiques culturelles de civilisations qui ont contribué au peuplement de La Réunion, tâche qui fut accomplie par la Maison des civilisations et de l'unité

réunionnaise auprès de l'UNESCO. C'est cette date du 1er octobre qui constitue la raison d'être d'une manifestation organisée par la Région et qui vivra cette semaine sa 7e édition : « La Réunion célèbre le maloya ».

Hier à la Maison du Patrimoine de Sainte-Suzanne, une conférence de presse était tenue par les différents partenaires. Représentant le maire de Sainte-Suzanne, Anselme Vitry a souligné que « le maloya est un facteur d'identité » et que « le classement au Patrimoine de l'humanité a une importance capitale ». Il a rappelé l'engagement de longue date de la commune dans la promotion des éléments structurants de l'identité réunionnaise et de l'histoire de notre île. Sainte-Suzanne a d'ailleurs été le lieu de vie de plusieurs personnages qui ont joué un grand rôle. Il y eut notamment Edmond Albius, inventeur de la fécondation artificielle de la vanille alors qu'il était esclave, et qui mourut dans le plus grand dénuement alors que son invention permit l'accumulation de fortunes colossales. Il y eut également le Rwa Kaf, un Zarboutan nout kiltir, qui fut un des acteurs de la promotion du maloya.

Anselme Vitry a également mis l'accent sur le temps fort de cette commémoration : une grande journée culturelle organisée le 30 septembre au Bocage Lucet Langenier. Elle sera conclue par plusieurs

concerts dont celui de Danyèl Waro.

La représentante de la Région, Aline Murin Hoarau, a mis en avant « une commune à laquelle elle est très attachée » et a souligné son action dans l'organisation de cette manifestation de la Région sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Suzanne. Elle a dit en substance qu'elle a permis une union sur cette question.

Delphine Collin, déléguée académique à l'éducation artistique et culturelle, a souligné l'ampleur de l'implication de l'Éducation nationale dans ce partenariat. 90 écoles sont concernées, 77 ont reçu la visite d'artistes et 13 se rendront au village du maloya les 27 et 28 septembre à l'ancienne usine sucrière de Stella Matutina. Le maloya pénètre donc de plus en plus dans les écoles, grâce notamment au travail d'enseignants qui intéressent les jeunes à cette part du patrimoine réunionnais.

Même si la lutte menée pour la reconnaissance du maloya permet aujourd'hui une diffusion sans contrainte, Laurent Dalleau, membre du groupe de Danyèl Waro, a rappelé que rien n'est acquis. Il faut toujours se battre pour que cet état de fait perdure. Cela passe par le soutien de jeunes qui veulent se lancer dans le maloya.

M.M.

Les vieilles idées de Michel Debré assumées par le Conseil régional qui les diffuse dans les lycées et les médiathèques

PCR = « projet séparatiste » : message de la Région Réunion aux lycéens

Voici ce qui est écrit sur un panneau d'exposition de la Région Réunion sur le maloya, intitulé « La mise en l'air du maloya », et destiné à être présenté dans les lycées et les médiathèques, premier paragraphe :

« Consécutivement à la départementalisation de l'île (1946), un remodelage des représentations identitaires se met en œuvre. Celles-ci sont prises en étau par la scène politique insulaire qui voit (sic) s'affronter les tenants de l'affiliation à la République française, et ceux qui, comme Paul Vergès, fondateur du PCR, rêvent d'une « autonomie démocratique et populaire». Cette bipolarisation battra son plein jusqu'en 1982, date à laquelle la régionalisation devient effective et entérine l'abandon du projet séparatiste ».

Un tel discours rappelle les mensonges proférés à longueur d'années par Michel Debré et ses complices pour combattre les Réunionnais qui résistaient à la répression, et en particulier le PCR. Il s'agissait de faire croire que le projet du Parti communiste réunionnais était « séparatiste », alors qu'en réalité, l'autonomie est un statut possible au sein de la République française. C'est ce statut qui est celui notamment de la Kanaky et de la Polynésie. D'ailleurs, déferé devant la Cour de sûreté de l'État en raison du mot d'ordre d'autonomie, Paul Vergès a été relaxé car le juge n'a pu que constater que l'autonomie signifiait bien le maintien dans la République française.



Qu'a causé ce mensonge ?

C'est sur la base de ce mensonge que s'organisait toute la répression qui a conduit à l'assassinat de plusieurs militants communistes, à la fraude électorale généralisée organisée par l'État, à l'exil forcé en France de Réunionnais parce qu'ils étaient communistes ou sympathisants, à la mise en prison de Réunionnais parce qu'ils étaient communistes. C'est parce que le PCR a réussi à rassembler autour de la cause du respect des droits humains que cette violence soutenue par les institutions a reculé, et que les Réunionnais ont pu conquérir le respect du droit de vote, du pluralisme de leurs opinions, et de leurs pratiques culturelles. Les « ultras » ont finalement dû s'avouer vaincus, ce qui a permis à la langue créole et au maloya de connaître le développement que nous connaissons aujourd'hui. Mais cette défaite idéologique de la frange la plus réactionnaire de la société réunionnaise est-elle admise par tous ?

Nous sommes pourtant en 2018, et force est de constater que les vieilles idées de Michel Debré ont

Consécutivement à la départementalisation de l'île (1946), un remodelage des représentations identitaires se met à l'œuvre. Celles-ci sont prises en étau par la scène politique insulaire qui voit s'affronter les tenants de l'affiliation à la République française et ceux qui, comme Paul Vergès, fondateur du Parti Communiste Réunionnais en 1959, rêvent d'une Réunion « autonome démocratique et populaire ». Cette bipolarisation battra son plein jusqu'à 1982 date à laquelle la régionalisation de l'île devient effective et entérine l'abandon du projet séparatiste.

la vie dure, et sont assumées par le Conseil régional. Cette collectivité va même jusqu'à utiliser la compétence qui lui permet d'intervenir dans les lycées pour diffuser cette idéologie d'arrière-garde auprès de ceux qui voteront quelques années plus tard.

Les anti-communistes viscéraux veulent-ils donner la preuve que le projet de responsabilité du PCR inspire une grande crainte chez tous ceux qui refusent le développement de La Réunion, car il s'oppose à la sauvegarde de leurs intérêts de classe ? En tout cas, comme aux heures les plus dures de la répression, un procédé analogue est utilisé : discréditer le PCR sans qu'il puisse avoir la possibilité de réagir.

Or cette fois, ce sont les lycéens qui sont la cible de cette propagande ce qui rend le procédé d'autant plus scandaleux. Car le but est clair : leur donner une image mensongère du PCR afin que dans quelques années, quand ils auront le droit de vote, ils ne prendront même pas la peine de consulter son programme.

M.M.

Edito

Pourquoi vouloir réécrire l'histoire de La Réunion ?

Quelques semaines après son élection à la présidence de la Région Réunion, Didier Robert organisait une cérémonie sur l'aire de pique-nique de la ravine du Tabac au bord de la route des Tamarins. L'objectif était de présenter la réalisation de la « route en balcons » comme l'œuvre de Pierre Lagourgue, Paul Vergès n'ayant été qu'un simple exécutant. Le nom de route des Tamarins avait été choisi par l'ancienne majorité régionale. Manifestement, cette tentative de réécrire l'histoire sur ce sujet n'a pas pris, et pour les Réunionnais, et personne ne parle de la « route en balcons », préférant l'expression historique de route des Tamarins.

Il est un autre sujet où cette tentative de réécrire l'histoire existe, c'est sur le maloya. La Région organise depuis plusieurs années une semaine de festivités utilisant le maloya pour mettre en valeur son action. Elle s'appuie sur la date anniversaire de l'inscription du maloya au Patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO, le 1er octobre 2009. Rappelons que cette inscription est le résultat de la mobilisation du PCR qui a lutté aux côtés de militants culturels pour empêcher le maloya de disparaître, et de celui de l'équipe de la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise (MCUR), qui a monté le dossier et défendu la cause du maloya auprès de l'UNESCO. Or, la dissolution de la MCUR est une des premières décisions de Didier Robert après son élection à la présidence de la Région.

Hier à Sainte-Suzanne, la représentante de la Ré-

gion a réalisé le tour de force de ne pas citer Paul Vergès ou le Parti communiste réunionnais et encore moins la MCUR dans son exposé devant les journalistes. Un fait d'autant plus remarquable que c'est pourtant grâce au PCR que cette personne a été élue à la Région en 2010, car elle représentait le Parti sur la liste de l'Alliance, avant de trahir pour rejoindre la majorité régionale et les avantages matériels qui vont avec. Il a fallu une question de « Témoignages » sur l'origine du classement du maloya au Patrimoine de l'humanité pour qu'elle affirme que la reconnaissance du maloya est le résultat de l'action de militants culturels et politiques, notamment de Paul Vergès qu'« on ne peut pas oublier », et que ce travail continue depuis. Une réponse bien incomplète. Fort heureusement, pour l'honneur des Réunionnais devant leur histoire, le représentant de la Mairie de Sainte-Suzanne a rappelé que la reconnaissance du maloya par l'UNESCO avait eu lieu « dans le cadre de la MCUR ».

Cette volonté de réécrire l'histoire interroge. Il est en effet important pour un pays de regarder son histoire en face, afin de pouvoir construire son avenir sur des bases solides. L'histoire de La Réunion ne mérite pas d'être réécrite pour des raisons de sectarisme partisan, c'est une question de respect pour le peuple réunionnais.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Combien d'emplois menacés à La Réunion et en France ?

« Air Austral condamnée à redevenir une compagnie régionale ? »

Le 3 juillet dernier, l'éditorial de « Témoignages », paru sous le titre « Level ouvre une ligne transatlantique low-cost entre France et Antilles : le gâchis de l'arrêt du projet d'Airbus A380 d'Air Austral » annonçait un nouveau bouleversement dans le transport aérien. Deux mois et demi plus tard, un nouvel élément confirme que la décision de Didier Robert de supprimer le projet d'Airbus A380 pour des raisons politiques risque bien de produire tous ses effets. Rappelons que l'A380 permettait de produire des billets d'avion 30 % moins cher, toute l'année et sans subvention. Cette solution technique au problème du coût du transport entre La Réunion et le reste du monde se heurtait au projet clientéliste de Didier Robert : utiliser les fonds publics du Conseil régional pour donner des bons de réduction aux passagers de toutes les compagnies desservant la France depuis La Réunion, y compris Air Mauritius. Il est évident que cette pratique visait à construire une popularité pour une majorité régionale mal élue qui ne devait sa prise de pouvoir qu'au choix de Gilbert Annette de faire perdre l'Alliance aux régionales de 2010.

C'est ainsi que les Réunionnais ont été privés d'une solution mise en place par un partenariat entre Air Austral et Airbus. En conséquence, French Bee a repris l'idée avec un projet moins ambitieux, en utilisant des Airbus A350 à la place des A380. La baisse de prix est moins importante que 30 %, mais elle est bien réelle. C'est ce qui explique la croissance importante du trafic passager entre La Réunion et la France. Mais d'autres acteurs sont prêts également à s'engouffrer dans la brèche ouverte par Didier Robert et un ancien cadre d'Air France nommé à la tête d'Air Austral. C'est ce que soulignait l'éditorial de Témoignages du 3 juillet

dernier. Dans un article paru hier, « La Tribune », indique l'arrivée possible d'une deuxième compagnie low-cost sur le long-courrier entre La Réunion et la France, et prévoit d'importantes répercussions pour Air Austral :

« Quinze ans après avoir lancé une activité long-courrier pour combler le vide laissé par la disparition d'Air Lib en 2003, Air Austral est-elle condamnée à redevenir une compagnie régionale comme elle l'était à l'origine ? Ou du moins avec une partie long-courrier beaucoup moins importante qu'elle ne l'est aujourd'hui ?

Ce scénario n'est pas exclu par la direction de la compagnie réunionnaise si le paysage concurrentiel, déjà très intense depuis l'arrivée l'an dernier de la low-cost long-courrier French Bee, était amené à se durcir avec l'arrivée d'un deuxième opérateur à bas coûts.

Alors que la stratégie suivie aujourd'hui doit lui permettre d'encadrer la présence d'une compagnie à bas coûts long-courrier, elle ne permettrait pas de résister à l'arrivée d'un deuxième transporteur à bas coûts entre Paris et La Réunion, une ligne hyperconcurrentielle sur laquelle sont également présents Air France, French Bee, Corsair, et XL Airways.

Outre, French Bee, deuxième compagnie du groupe Dubreuil aux côtés d'Air Caraïbes, deux autres compagnies à bas coûts long-courrier sont basées à Paris : Norwegian et Level, une compagnie du groupe IAG qui compte aussi British Airways, Iberia, Vueling et Aer Lingus. Au jeu des pronostics, si tant est que l'une de ces deux compagnies ait réellement le projet d'ouvrir des vols vers La Réunion, Level aurait plus de chance d'être cette compagnie. Au regard de ses difficultés financières, on imagine mal Norwegian se lancer dans une

aventure aussi coûteuse. À peine arrivée en France, Level n'a en effet pas hésité à se positionner sur les Antilles, un marché également très important et concurrentiel. »

« Nous avons bien résisté cette année grâce à notre stratégie de diversification mise en place il y a quelques années. Pour autant, on ne peut pas exclure l'arrivée d'une deuxième low-cost long-courrier », a expliqué ce lundi à Paris, Marie-Joseph Malé, le PDG d'Air Austral. Dans cette hypothèse, « nous ne pourrions plus continuer avec une stratégie de diversification. Le premier choc a été rude, le deuxième risque aussi de l'être et il faudra nécessairement réfléchir à un scénario un peu plus de rupture », a-t-il ajouté.

Avec l'arrivée de French Bee, la recette unitaire d'Air Austral a dégringolé de 4 points. Son bénéfice net est passé de 6,15 millions d'euros, à l'issue de l'exercice 2016-2017, à 300.000 euros en 2017-2018, exercices clos à fin mars.

Ce scénario "B" passerait moins par la création d'une filiale low-cost long-courrier qui risquerait de concurrencer Air Austral, que par une réduction de voilure sur le long-courrier pour se recentrer sur le réseau régional, a indiqué Marie-Joseph Malé, rappelant qu'Air Austral était « avant » une compagnie régionale. Dans cette hypothèse, le partenariat Air Madagascar prend tout son sens. Il peut assurer la pérennité d'Air Austral, avait indiqué en début d'année Marie-Joseph Malé.

Si ce scénario noir devait voir le jour, il risquerait d'avoir des conséquences sur l'emploi ».

M.M.

Nouveau scandale dans la finance

540 millions d'euros d'amende possible pour un blanchiment de 200 milliards : le paradis fiscal

Danske Bank : un énorme scandale de blanchiment (200 milliards d'euros) fait vaciller la première banque danoise (qui encourt une amende de 540 millions d'euros ! càd 0,27% de leurs fraudes ! C'est vraiment le paradis ... fiscal !) sûr et certain qu'une amende pareille est de nature à décourager tous les très honorables et honorés bandits qui, par leurs vols, mettent les honnêtes gens à genoux sous les coups des politiques d'austérité ! Et pendant ce temps-là, nos vertueux dirigeants démocrates, sociaux-démocrates et/ou xénophobes, regardent ailleurs et parfois même ont l'insolence de nous conseiller de traverser la rue pour trouver un bullshit-job !

Faisant le compte de toutes les fraudes illégales ainsi que celles qu'autorisent des lois et réglementations on se prend à rêver d'une société où l'argent irait à l'éradication de la misère [1], à l'école, la santé, la culture, la mise en œuvre de mesures réellement efficaces pour contenir puis diminuer le réchauffement climatique.

Oui, j'ai écrit «rêver» car l'économie capitaliste ne poursuit d'autre but que d'amasser toujours et encore des milliards en pillant la planète et désespérant les gens. Et comme si cela ne suffisait déjà pas à notre malheur, voilà qu'au lieu d'unir nos forces pour lutter, nous ne trouvons

rien de plus urgent à faire que nous dresser les uns contre les autres !

Jean

[1] «Les impôts que les multinationales et les ultrariches ne paient pas

doivent être compensés par plus d'impôts prélevés sur le reste de la population. Cela est non seulement injuste, mais cela contribue aussi à l'augmentation des inégalités.»

(Gabriel Zucman : Le Monde 07.11.2017)

COMMUNIQUÉ

Suite à la disparition tragique de M Alex BÉNARD, Maire Adjoint des Aviron, Élu du SIDÉLEC Réunion

C'est avec beaucoup d'émotion que nous apprenons la disparition tragique ce jour, de notre élu du Syndicat Intercommunal d'Électricité du Département de La Réunion (SIDELEC), M Alex BÉNARD, Représentant de la Commune des Aviron et Adjoint de M. René MONDON, Maire des Aviron.

Jusqu'au dernier moment, notre collègue a apporté sa contribution au développement de La Réunion. Ce matin encore, il siégeait au Conseil Syndical de notre Collectivité à Sainte-Suzanne. Nous tenons à saluer son travail, son abnégation et son courage au service de La Réunion et plus particulièrement pour les administrés de la Commune des Aviron.

Sa disparition laisse un grand vide et le SIDÉLEC, en accord avec sa famille, lui rendra un hommage tout particulier.

À son épouse, Danielle, à son fils Dominique, à Sarah et à leurs petits-enfants, nous présentons nos condoléances les plus attristées. L'ensemble des élus du SIDÉLEC et tous les agents s'y associent.

Nos pensées les plus profondes vont à cet instant en direction de sa famille, de ses proches, de ses amis et de ses collègues du Conseil Municipal des Aviron.

Maurice GIRONCEL,
Maire de Sainte-Suzanne,
Président du SIDÉLEC Réunion

In kozman pou la rout

« Na plis zenn bèf ké bann vyé i sava l'abatoir »

Kozman-la i rapèl amoin in zistoir moin la antann néna pli lontan ké lontan. Mon granpèr-plito mari maryé mon granmèr - la viv lontan é i ariv ali souvan dé foi suiv lo kor ziska simtyèr. L'égliz li té i sava pa pars, d'après sak mi kroi li té in pé kont la rolizyon, léktèr in zournal téi apèl « La Calotte ». Sanm pou li désèrtin moun téi louk ali dann lo lantèrman konmsi zot té apré di : gro gramoun la néna pi son plas dsi la tèr, é sète lo dcd lété pa tro mal pou li ! Donk Granpèr lété pa kontan par raport in n'afèr konmsa é in zour inn la pa solman pansé li la déklar lo fon son pansé. L'èrla lo gramoun la larg ali kozman moin la mark an-o la konm pou bien fé konprann ali néna poin pèrsone va rèss pou lo grin rantre nou. Sa i vé dir, finalman, na poin in laz marké pou alé l'ot koté. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d' 'van. Sipétadyé !

Otè

Dé pti mo pou mon bann kamarad gaspiyèr la natir rényonèz

Dann télé Rényon promyèr l'avé in roportaz dsi bishik Langevin dann Sin-Jozèf. Roportaz-la la fé in pé dsi l'bor pars l'avé gro tan zour-la. Banna la parl bishik Sin-Jozèf é la manyèr rokonète ali avèk d'aprè sak i paré in pti grin noir dan la tête. La parl bann vouv lontan épi vouv koméla. Dè pèshèr bishik té la avèk la zournalis La Promyèr.

Banna té sinpatik ; zournalis i prézant épi i koz bien mé konm d'abitid kan i parl nout patrimoine natirèl dann tan lontan néna in n'afèr i rèss dsi nout kèr : nout patrimoine l'aprè disparète. Sak lété lé pi, sak l'avé la pi... In pèshèr la di li la pankor trap in kari bishik dopi par-la in an é l'androi avan bann kanal téi done aou do koi pou manzé, do koi pou vann, zordi i gingn zis asé pou boush lo trou d'dan.

Mon bann zami déstriktèr la natir ! Antansyon mi parl pa bann pèshèr Lanjvin, mi anparl sak la détrui la natir : bann masakrèr zoizo dodo, bann tyèr tortu, bann tyèr shov souri grae vèye pa koman. Mi koz galman avèk bann réponsab la disparisyon bann ti zoizo konm ti-kok koutiy épi d'ot ankor, pèrdri rouj kaye gri, é bann plant ni oi pi bokou zordi. Mi koz galman avèk bann moun la tyé boushron, avèk sak i détrui bishik dan la mèr.

Mi d'mann amoin si in zour zot va manz l'ero plito k'manzé . Papyé i nourri pa d'moun zot i koné !

Mi pouré galman di dé pti mo dsi tang : sète-laxgalman an voi d'disparisyon. Mi èmré parl poisson bon partèr, poisson péroké -frolé péroké kann la lam i dévir (fonnkèr Axel Gauvin)- mi èmré anparl azot bénityé, bèrnik épi koraye tout kalité koulèr.

Mon bann kamarad gaspiyèr la natir, pou mon par, moin néna konytans in zour kan va aplik bann zidé nout parti, kan va fé in gran sèrvis l'anvironeman*, mi pans si ni mète lo moiyn k'i fo ni pé rofé La Rényon, rofé nout natir, arfé viv domin sak la fine disparète zordi. Rofé nout paradi si ni pé dir lé shoz konmsa.

*Moin pou mon par mi véré bien in fondasyon pou rofé la natir : noré travaye mé akoz i gingn ré pa ?

Justin